



## **La porte par excellence reliant le Canada Atlantique vers le monde !**



GREATER MONCTON  
ROMÉO LEBLANC  
INTERNATIONAL AIRPORT



AÉROPORT INTERNATIONAL  
ROMÉO-LEBLANC  
DU GRAND MONCTON

## Table des matières

Table des matières.....	1
Message de la présidente du conseil d'administration.....	2
Message du président et directeur général .....	4
Opérations et environnement .....	8
Perspectives pour 2021 .....	9
Développement commercial.....	10
Conseil d'administration.....	13
Examen des finances.....	14
États financiers .....	17



## Message de la présidente du conseil d'administration 2020 : Une année à oublier ou pas ?



L'année 2020 a certainement été une année très inhabituelle pour l'Aéroport international Roméo-LeBlanc du Grand Moncton, comme pour de nombreuses entreprises. L'année a commencé sur un bon élan, le nombre de passagers en janvier et février ayant dépassé ce qui avait été prévu au budget, puis le mois de mars est arrivé et la COVID-19 a frappé notre pays et notre province.

Même si les temps étaient difficiles et les activités minimales, l'équipe de YQM, tant le personnel que la direction, a retroussé ses manches et a veillé à ce que les opérations à l'aéroport se poursuivent pour les passagers et le trafic de fret. Ils ont cherché des moyens d'accroître l'efficacité et de réduire autant que possible les coûts opérationnels. Ils ont réussi à obtenir des vols directs entre le Grand Moncton et St John's, Deer Lake et Wabush, à Terre-Neuve. Ils ont réussi à terminer un projet d'infrastructure de gestion du liquide de dégivrage dans les délais et le budget prévus.

Dans toutes ces réalisations, la sûreté et la sécurité de nos employés, de nos partenaires d'affaires et du public voyageur sont demeurées notre première priorité.

J'aimerais profiter de cette occasion pour les remercier de leur travail acharné et de leur dévouement. **Une entreprise ne peut réussir que si elle dispose de bonnes ressources humaines qui soutiennent pleinement les opérations dans les bons et les mauvais moments.** Nous avons le privilège d'avoir une équipe aussi formidable. MERCI à tous.

### Activités du conseil d'administration de YQM

Le conseil d'administration a également été très actif au cours de la dernière année avec ses réunions régulières et celles de ses comités, mais aussi avec des réunions bihebdomadaires de mise à jour de la COVID-19. La bonne gouvernance, qui inclut la gestion des risques, est un rôle clé du conseil d'administration. Je suis reconnaissante d'avoir des membres du conseil d'administration aussi professionnels et responsables, qui étaient présents à toutes les réunions pour apporter soutien et orientation à la gestion de l'aéroport.

La nouvelle année verra de nombreux changements au sein de notre Conseil, puisque trois (3) de nos membres nous quittent. Je tiens à remercier Brian Baxter, Kathy Malley et Pierre Leblanc pour les connaissances, les idées et la diversité qu'ils ont apportées à notre Conseil. Ils nous manqueront.

### **L'année à venir**

En regardant vers l'avenir, nous ne savons pas ce que nous réserve 2021. Nous restons optimistes et pensons que les vaccinations, les protocoles de voyage et les directives apporteront des changements positifs. Le démarrage sera lent pour les opérations aéroportuaires, mais nous devrions voir une augmentation de l'élan au fur et à mesure que l'année avance. J'ai confiance que les gens voudront voyager, que ce soit pour aller voir leur famille et leurs amis qu'ils n'ont pas eu l'occasion de voir et d'embrasser depuis le début de la pandémie.

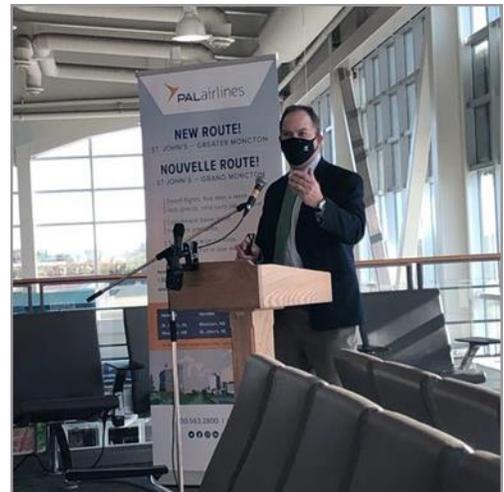
De nombreux défis nous attendent, mais je ne doute pas que l'Aéroport international Roméo-LeBlanc du Grand Moncton saura les relever et tirer profit de toutes les leçons apprises tout au long de cette pandémie.



Nancy Whipp, FCPA, CA, IAS.A  
Présidente du conseil

## Message du président et directeur général 2020 – Quelle année !

Alors que nous cherchons à récapituler ce qui s'est passé à YQM en 2020, il apparaît clairement qu'il s'agissait (nous l'espérons) d'une expérience « unique dans une vie » et que nous ne souhaitons pas la répéter. Certains pourraient même la décrire comme l'obtention d'un doctorat en compétences d'adaptation à la pandémie. Malheureusement, les effets de la pandémie se poursuivent et le redressement financier reste difficile à atteindre.



Tout d'abord, un grand MERCI bien mérité à tous nos employés pour leur travail acharné et leurs efforts dévoués au cours de l'année 2020 - YQM n'aurait pas été en mesure « d'amortir la pandémie » aussi bien que nous l'avons fait sans cela - **MERCI !** Notre équipe a travaillé rapidement pour mettre en place de nouvelles mesures et approches afin d'assurer la sécurité de nos employés, de nos partenaires d'affaires et de nos voyageurs, la santé et la sécurité restant notre priorité numéro un.

Malheureusement, la préservation des liquidités pour compenser les impacts de la pandémie n'a été possible qu'en réduisant fortement les dépenses prévues et les projets d'infrastructure, ainsi qu'en réduisant considérablement notre effectif. Je tiens donc à remercier personnellement les membres de notre équipe qui ont quitté l'organisation en 2020 pour leur contribution à YQM.

Avec nos nouvelles quotidiennes axées sur la pandémie et ses impacts, il est facile d'oublier les initiatives positives qui ont eu lieu à l'Aéroport international Roméo-LeBlanc du Grand Moncton au cours de l'année. Voici donc un « Top 5 » des PRINCIPALES RÉALISATIONS de YQM en 2020 :

1. **ACCESSIBILITÉ** : Achèvement de notre projet d'accessibilité à la mezzanine côté piste, et au Bistro Altitude via un ascenseur (augmentation de l'accessibilité et de la capacité en sièges de la zone des départs côté piste).



2. SERVICE AÉRIEN DE PASSAGERS :

Ajout de la route de PAL Airlines vers St John's, Terre-Neuve, en septembre 2020, en plein milieu de la pandémie (avec l'ajout de Deer Lake et Wabush en janvier 2021).



3. ACTIVITÉ DE FRET :

Ajout d'un nouveau service

hebdomadaire de fret aérien desservi par la compagnie aérienne Bluebird Nordic en provenance d'Islande au milieu de la pandémie - lancé en novembre 2020. Très forte année de fret aérien avec une croissance de 46 % du volume de fret international et une croissance de 4 % du fret domestique à la fin décembre, soit une croissance de 8 % du tonnage d'une année sur l'autre (au milieu d'une pandémie mondiale).

4. CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE ET RÉGLEMENTAIRE :

Achèvement du projet du système de gestion des liquides de dégivrage financé par l'entremise du Fonds national des corridors commerciaux de Transports Canada. Ainsi que l'achèvement du projet d'amélioration du contrôle des bagages enregistrés (CBE), financé par l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA), et du projet de réparation de l'asphalte de la piste 11-29.



5. FAVORISER LA SÉCURITÉ DES VOYAGES :

Obtention de la certification du Programme d'accréditation sanitaire des aéroports d'Airports Council International (ACI) et beaucoup de bon travail sur le plan de la sécurité, de la sûreté, de l'environnement et des opérations !

Ainsi, tout bien considéré, l'équipe YQM a réussi à accomplir une énorme quantité de travail et à lancer de nouvelles initiatives clés, même si elle a dû faire face à une pandémie. FÉLICITATIONS !

Sur le plan financier, l'impact de la pandémie sur le secteur de l'aviation et des aéroports comme YQM a été dévastateur. En 2020, notre trafic passagers de 173 404 à la fin de l'année était en baisse de 74 % par rapport à l'activité de l'année précédente (674 406). À titre de comparaison, le niveau d'activité des passagers observé en 2020 était inférieur de 30 % à ce qu'il était lorsque l'autorité aéroportuaire a repris l'exploitation de l'aéroport de Transports Canada en 1997.

Étant donné que la majorité de nos revenus proviennent de l'activité des passagers à YQM, l'impact a été énorme sur nos partenaires aéroportuaires : Air Canada a considérablement réduit son activité, Porter Airlines a interrompu toute son activité sur le réseau en avril et n'a toujours pas redémarré, tout comme Sunwing et Air Transat en ce qui concerne l'activité à YQM, et WestJet a interrompu toute son activité dans les aéroports du Nouveau-Brunswick en novembre. Les compagnies de voitures de location ont vu leurs volumes d'activité chuter, tout comme notre opérateur de restaurant Aramark et notre opérateur de dépanneur Relay. Malheureusement, Relay a décidé de ne pas prolonger son bail au-delà de 2020 et nous les remercions pour leurs années d'activité à YQM.



La pandémie a donné lieu à des résultats positifs : Cargojet et FedEx ont vu leur volume d'activité augmenter au cours de cette année de pandémie et nos partenaires de fret international, tels que Entrepôt Froid Xtreme Cold Storage Ltd. et Airport Terminal Services (ATS), ont enregistré les plus gros volumes d'activité de leur histoire.

En 2020, la Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton (DAIGM) a été en mesure de se maintenir sur le plan opérationnel grâce à l'utilisation de réserves de trésorerie, mais celles-ci ont été considérablement épuisées. Nous avons vu nos revenus 2020 chuter à 9,5 M\$, soit 51 % de moins que les 20,3 M\$ que nous avons prévus dans notre budget. Nous avons également épuisé tous nos fonds de réserve affectés à l'amélioration de l'aéroport. Notre excédent des dépenses sur les recettes a représenté une perte importante de 6,5 M\$.

Tout au long de l'année, notre équipe a veillé à ce que les activités et les réalisations de YQM soient partagées par le biais de communiqués de presse, d'infolettres, de médias sociaux et de notre site Web. Ceci qui contribue grandement à souligner l'importance et les avantages d'avoir un aéroport local, mais aussi l'engagement de notre équipe à être « la meilleure de sa catégorie » en tant qu'aéroport (d'ailleurs, nous sommes à moins de 700 « aime » d'avoir 20 000 personnes qui nous suivent et nous aiment sur notre page Facebook !).

Bien que nous espérons que l'année 2021 commencerait à montrer un certain regain de trafic passagers et de reprise financière, cela reste insaisissable jusqu'à ce que les gouvernements déploient le vaccin.

Notre viabilité financière et la poursuite de nos activités ne seront possibles que grâce à une telle reprise, qui nécessitera probablement de nouvelles approches pour atténuer la propagation de la pandémie qui pourrait inclure une combinaison de protocoles tel que des tests COVID-19 et des alternatives aux exigences de quarantaine et aux restrictions de voyage.

Nous travaillerons avec nos gouvernements, provincial et fédéral, pour identifier et lancer des plans et des approches coordonnés qui conduiront à une reprise progressive des activités de transport de passagers grâce à des protocoles de voyage sûrs et à un renforcement des niveaux de confiance des voyageurs.

Je tiens à remercier le conseil d'administration de la DAIGM et le Vantage Airport Group pour leur soutien et leurs conseils tout au long de la pandémie et en 2020. J'aimerais également reconnaître et remercier tous nos partenaires d'affaires et aériens pour leur soutien continu et leurs activités à YQM alors qu'ils faisaient face à des impacts dévastateurs sur leurs opérations et leur main-d'œuvre. Nous travaillerons avec vous pour rebâtir vos activités à l'Aéroport international Roméo-LeBlanc du Grand Moncton.

Dans l'attente d'un monde post-pandémique plus normal et d'un secteur de l'aviation qui se rétablira !



Bernard LeBlanc

Président - directeur général DAIGM – Directeur général YQM

# Opérations et environnement

## Faits saillants

- Obtention de l'accréditation sanitaire des aéroports d'Airports Council International (ACI).
- Mise en œuvre et maintien d'un plan d'exploitation de la COVID-19 tout au long de 2020 pour l'aéroport.
- Mise en œuvre de divers changements dans les opérations de l'aérogare en raison de la COVID-19, tels que des panneaux de communication supplémentaires, des autocollants au sol, des barrières en plexiglas, des stations supplémentaires de désinfection des mains, un nettoyage amélioré, y compris l'utilisation d'un pulvérisateur électrostatique, le contrôle des employés, des restrictions sur les visiteurs, etc.



- Mise en œuvre d'importantes réductions des coûts d'exploitation en reportant ou en réduisant, lorsque cela était possible, l'envergure des dépenses d'investissement et d'exploitation.
- Achèvement du projet du système de gestion des liquides de dégivrage qui a été financé en partie du Fonds national des corridors commerciaux de Transports Canada. Le système a été mis en service en novembre 2020.
- Achèvement d'une réhabilitation partielle de l'asphalte de la piste 11-29 en août 2020.
- Achèvement du programme de recapitalisation du système de contrôle des bagages enregistrés (CBE) financé par l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) mis en service en octobre 2020 (la construction a débuté en 2019).
- Achèvement de la conversion du bistro de l'étage mezzanine en bistro côté piste avec accessibilité (construction lancée en 2019).

- Achèvement de plusieurs mises à jour de l'aérogare, notamment
  - Mise à niveau du cycle de vie du système de gestion des bâtiments
  - Projet de réparation du toit
  - Amélioration de la programmation de l'éclairage et du chauffage/refroidissement afin de réduire la consommation d'énergie.
- Amélioration de la formation pour répondre aux exigences du Règlement sur les transports accessibles aux personnes handicapées (RTAPH).
- Mise en place de capacités de radiomessagerie visuelle par le biais des écrans du système d'affichage des informations de vol afin de se conformer aux nouvelles exigences du RTAPH.
- Installation d'une signalisation en braille et tactile pour répondre aux exigences du RTAPH.
- Participation à la Semaine virtuelle de la sécurité dans les aéroports canadiens.
- Réalisation d'un examen par les pairs de l'équipe opérationnelle du Vantage Airport Group à YQM, portant sur le plan d'intervention d'urgence de l'aéroport.
- Réalisation de plusieurs améliorations de la formation, notamment
  - La réorganisation de notre plan d'orientation hivernale et du programme de formation connexe
  - Amélioration du programme de formation pour y inclure des tests de compétence.
  - Révision complète de notre programme de formation en sauvetage et lutte contre les incendies d'aéronefs.
- Participation à l'exercice au bureau d'intervention d'urgence des partenaires de l'aéroport.



## Perspectives pour 2021

En plus des éléments mentionnés dans le message de la présidente du Conseil et dans celui du président et directeur général, le principal objectif de l'organisation pour 2021 sera de :



Par conséquent, les efforts de l'équipe de YQM se concentreront d'abord sur la « préservation des réserves de trésorerie » et la réduction des dépenses afin de nous frayer un chemin à travers la pandémie. Nous tirerons également parti de tout financement gouvernemental disponible, tant au niveau fédéral que provincial, pour nous aider dans ces efforts jusqu'à ce que nous constatons une reprise de l'activité des voyages de passagers lorsqu'il sera sécuritaire de le faire et une reprise des revenus relié a cette activité pour assurer la viabilité financière. Les experts de l'aviation prévoient qu'il faudra plusieurs années, voire jusqu'en 2024 ou plus tard, pour retrouver les niveaux d'activité de 2019.

## Développement commercial

Malgré un début d'année 2020 sain, de janvier à la mi-mars, l'année s'est terminée à YQM comme pour tous les aéroports du monde, avec une énorme perte de mouvements de passagers. À YQM, l'année 2020 s'est achevée avec 173 404 passagers, contre 674 406 en 2019.

Bien que bénéfiques en termes d'atténuation de la propagation du virus, les strictes restrictions de voyage toujours en vigueur dans notre région ont contribué à la baisse de 74 % du trafic passagers d'une année à l'autre. Le trafic passagers a atteint son plus bas niveau en mai, avec 1 079 passagers, soit une baisse de 98 %. L'aéroport reste un service essentiel pour les personnes qui doivent voyager pour des raisons essentielles. Pour 2021, l'activité des passagers devrait être encore plus faible que celle de 2020. La reprise sera soumise à un éventuel assouplissement des restrictions de voyage et des exigences de quarantaine, à mesure que les directives sanitaires le permettront.

### Le fret continue de jouer un rôle important

YQM continue d'être une plaque tournante de choix pour le transport au Canada atlantique. Le tonnage total de fret pour 2020 à l'Aéroport international Roméo-LeBlanc du Grand Moncton (YQM) était de 20 400 tonnes métriques. Il s'agit d'une augmentation par rapport à l'année précédente, soit 18 900 tonnes métriques. Cela équivaut à une croissance de 8 % d'une année à l'autre. Bien qu'ils représentent environ 12 % de tous les volumes de fret aérien à YQM, les volumes de fret international ont augmenté de près de 50 % par rapport à l'année précédente.



Cette augmentation est la deuxième plus importante au pays, après celle de l'Aéroport international John C. Munro de Hamilton (YHM) pour les aéroports de niveau 2, qui est une mesure liée à la taille de l'aéroport (excluant les 8 plus grands aéroports du Canada). Il est à noter que YHM est aussi géré par le Vantage Airport Group.



La demande de homard frais en Asie est la raison pour laquelle nous continuons à voir de plus gros appareils comme les Boeing 747 d'Atlas Air et de Kalitta Air. Un autre transporteur que nous voyons est Bluebird Nordic, une compagnie aérienne islandaise qui transporte des fruits de mer vers les marchés nord-américains sur une base hebdomadaire. Nous sommes également extrêmement reconnaissants envers nos partenaires aériens de fret domestique quotidien, tels que Cargojet et FedEx, qui représentent la majorité de notre activité de fret aérien et contribuent grandement à nous permettre de rester connectés et de transporter des expéditions telles que des vaccins, des équipements critiques et des marchandises sensibles au facteur temps. YQM a également continué à travailler avec ses précieux partenaires tels que Entrepôt Froid Xtreme Cold Storage Ltd., Airport Terminal Services (ATS) et les expéditeurs locaux afin de promouvoir et de développer notre activité de fret international vers l'Asie et l'Europe.

## Engagement communautaire

Une fois que le secteur de l'aviation commencera à se remettre des impacts financiers de la COVID-19, nous nous réjouissons de réinvestir dans notre communauté comme nous l'avons toujours fait en parrainant des événements, en faisant des dons, en participant à divers événements communautaires, à des programmes d'appréciation des clients et à des récompenses.

Bien que moins active dans la communauté en 2020, YQM a fait un effort significatif pour maintenir l'engagement de notre communauté et des parties prenantes par le biais de nos sessions semestrielles du Comité consultatif communautaire, de l'interaction directe avec les organisations communautaires clés et nos partenaires municipaux, ainsi que par la publication de bulletins d'information réguliers de communiqués de presse et de publications et mises à jour sur les réseaux sociaux. En 2020, la Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton (DAIGM) a tenu des séances virtuelles de consultation communautaire et de comité sur le bruit le 7 juillet et le 16 décembre.

YQM s'engage à être un chef de file dans la communauté des affaires et des aéroports.



Les événements commandités dans les photos ci-dessus ont eu lieu en janvier et février 2020 avant les restrictions de la COVID-19.

## Conseil d'administration

Le rôle du conseil d'administration est d'assurer la direction générale de l'organisation. L'approche du conseil d'administration de la Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc. (DAIGM) en matière de gouvernance est que le Conseil s'occupe des questions de politique, tandis que le président-directeur général est responsable de la gestion et des questions opérationnelles.

Six comités permanents du Conseil se sont réunis régulièrement tout au long de l'année 2020. Ces comités sont les suivants :

- Comité d'audit
- Comité de la gouvernance
- Comité des ressources humaines
- Comité des candidatures
- Comité de gestion des risques
- Comité de la planification stratégique

### Rémunération des administrateurs

#### Honoraires annuels

Présidente	10 000 \$
Vice-président	5 000 \$
Secrétaire-trésorière	8 000 \$
Administrateurs	3 500 \$

#### Honoraires pour les réunions

Honoraires pour les réunions du conseil d'administration et des comités sont de 300 \$ par réunion à laquelle les administrateurs sont présents.

### La rémunération totale de chaque administrateur en 2020 était :

Diane Allain	7 700 \$
Arthur Allan	6 800 \$
Brian Baxter	6 500 \$
Jean Corriveau	7 700 \$
Luc Elsliger	9 800 \$
Patrick Grew	9 800 \$
Pierre Leblanc	3 825 \$ *
Scott Lewis	7 100 \$

Janice Lirette Evers	12 200 \$
James Lockyer	7 700 \$
Kathy Malley	8 000 \$
Michael Magee	7 100 \$
Peter McIntyre	8 000 \$
Nancy Whipp	18 100 \$
* mandat terminé avant la fin de l'année 2020	

### Reddition de comptes du conseil d'administration

En 2020, le conseil d'administration de la DAIGM s'est conformé à la politique prévue dans son code de conduite et d'éthique pour les administrateurs.

## Examen des finances

La Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc. (DAIGM) a été constituée en société sans capital-actions le 22 juin 1995, en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes. La DAIGM Inc. est exonérée de l'impôt sur le revenu en vertu de la Loi sur les cessions d'aéroports (questions diverses). Tous les bénéfices sont conservés et réinvestis dans les opérations et le développement de l'aéroport. Pour satisfaire aux exigences du bail foncier, la DAIGM paie un loyer au gouvernement du Canada depuis 2016. Le 31 mars 2020, le gouvernement du Canada a annoncé une dispense de loyer pour la période de mars 2020 à décembre 2020 dans le cadre de son plan d'intervention économique de la COVID-19. Le 30 décembre 2020, le gouvernement du Canada a confirmé une dispense de loyer supplémentaire pour les années de location 2021, 2022 et 2023 dans le cadre de l'aide à la pandémie de la COVID-19.

La DAIGM s'engage à faire des affaires localement et de manière compétitive. Tous les projets dont la valeur dépasse 75 000 \$ (dollars de 1997), ajustés à l'indice des prix à la consommation (IPC), doivent faire l'objet d'un appel d'offres public ou d'une demande de proposition. À cette fin, la DAIGM a sollicité des offres concurrentielles pour tous ces contrats en 2020.

### Faits saillants

- L'impact de la pandémie de la COVID-19 sur l'industrie de l'aviation a été stupéfiant. Le nombre de passagers à YQM en 2020 s'élevait à 173 404, soit une baisse de 74 % par rapport à 2019, entraînant une réduction des recettes de 10,1 M\$, soit 51 %, et un excédent des dépenses sur les recettes (perte) de (6,5 M\$). Avant la pandémie, la moyenne annuelle sur cinq (5) ans de l'excédent des recettes sur les dépenses de la DAIGM était un excédent de 2,1 M\$, illustrant le choc sans précédent sur nos performances financières.
- Les mouvements d'aéronefs facturables ont chuté de 61 % pour les aéronefs de passagers et de 22 % pour les aéronefs de fret, ce qui a entraîné une baisse de 2,8 M\$ des revenus des aéronefs par rapport à 2019. Malgré la réduction des mouvements d'avions de fret, 2020 a connu et une croissance de 8 % du tonnage de fret à 20 400 tonnes métriques avec des volumes de fret international en hausse de près de 50 %.



Photo : Paul Cormier



Photo : Paul Cormier

- Avec la forte baisse du nombre de passagers, les revenus de l'aéroport provenant des concessions et du stationnement ont été durement touchés, chutant respectivement de 0,9 M\$ et 1,5 M\$. La DAIGM a pu obtenir 0,9 M\$ de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) en 2020. Au total, les revenus de l'aéroport de 3,7 M\$ ont diminué de 1,4 M\$, soit 27 %.
- La source de revenus la plus importante touchée par la pandémie a été les frais d'amélioration aéroportuaire (FAA). La DAIGM réinvestit les fonds générés par les FAA dans l'infrastructure de l'aéroport. Les fonds nets provenant des FAA en 2020 s'élevaient à 2 M\$, soit une baisse drastique de 5,9 M\$ par rapport à 2019, ou 74 %.
- La DAIGM a réagi rapidement lorsque la pandémie a frappé notre région en mars 2020 en identifiant et en mettant en œuvre des stratégies de réduction des coûts. Cela comprenait la décision difficile de mettre en œuvre des réductions d'effectifs, d'initier des gels de dépenses et d'annuler ou de reporter des initiatives planifiées générant une réduction des dépenses de 1,3 M\$ d'une année sur l'autre. Ces mesures d'atténuation ont été contrebalancées par notre engagement inébranlable à fournir un aéroport sûr, conforme à la réglementation et fiable, ce qui inclut des réparations d'infrastructure de 0,5 M\$ investis dans sa piste principale, la 11-29.
- Les dépenses d'investissement en 2020 ont été réduites de 10,4 M\$ par rapport au budget et ont totalisé 9,1M\$. Le projet le plus important était le système de gestion des liquides de dégivrage. Un montant de 7,1 M\$ a été dépensé en 2020 pour ce projet qui a été financé en partie par le Fonds national des corridors commerciaux (FNCC) du gouvernement fédéral. L'autre grande initiative en 2020 a été la réalisation du projet de contrôle des bagages enregistrés financé par l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA).

- Pour financer sa part du système de gestion des liquides de dégivrage, la DAIGM a obtenu 2 M\$ sur un nouveau prêt bancaire prévu de 3,7 M\$ en 2020. Aucun financement supplémentaire n'a été obtenu en 2020. Le financement bancaire en cours à la fin de 2020 était de 23,2 M\$.

## 2020 : données réelles par rapport au plan d'affaires (en millions de dollars)

	Données réelles	Plan	Écart	Détails
<b>Recettes</b>	9,6 \$	20,3 \$	(10,7) \$	Baisse de 74 % de l'activité des passagers en raison de la pandémie de la COVID-19, ce qui a entraîné une baisse de 6,1 M\$ des frais d'amélioration aéroportuaire (FAA) et une réduction de 5,5 M\$ des revenus des aéronefs et de l'aéroport, compensée par 0,9 million de dollars de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC).
<b>Dépenses</b>	16,1 \$	18,9 \$	2,8 \$	Stratégies d'atténuation des coûts en réponse à la COVID-19, y compris les réductions d'effectifs, l'exonération de loyer du gouvernement fédéral et le gel et le report des dépenses.
<b>Dépenses en capital</b>	9,1 \$	19,5 \$	10,4 \$	9,6 M\$ de report des phases restantes du projet du Fonds national des corridors commerciaux (FNCC) dans le cadre de l'atténuation des coûts de la COVID-19. Retard de 1,0 million de dollars dans le remplacement prévu de passerelle d'embarquement des passagers.
<b>Objectifs du plan d'affaires</b>	Les objectifs en 2020 ont dû rapidement pivoter en 2020 en réponse à la pandémie de la COVID-19. La DAIGM a réussi à livrer son système de gestion des liquides de dégivrage prévu et a reçu l'accréditation d'Airports Council International (ACI) dans le cadre de son programme d'accréditation sanitaire des aéroports. La DAIGM n'a pas pu atteindre le niveau 3+ (neutralité carbone) dans le cadre du programme d'accréditation carbone des aéroports d'ACI, car le coût de la validation externe et les investissements en capital ont été reportés en réponse à la COVID-19.			

Remarque : Les recettes présentés ci-dessus comprennent les frais d'améliorations aéroportuaires.

## Prévisions du plan d'affaires pour 2021- 2025 (en millions de dollars)

	2021	2022	2023	2024	2025
<b>Recettes</b>	8,6 \$	13,0 \$	15,4 \$	19,8 \$	21,2 \$
<b>Dépenses</b>	16,6 \$	16,9 \$	17,2 \$	18,2 \$	18,5 \$
<b>Dépense en capital</b>	0,2 \$	13,9 \$	13,0 \$	2,8 \$	11,4 \$
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Redressement financier après la pandémie de la COVID-19</li> <li>• Réaliser de grands projets d'infrastructure aéroportuaire</li> <li>• Améliorer l'expérience des passagers</li> <li>• Croissance des revenus, y compris la commercialisation des terrains et de l'aérogare ainsi que l'augmentation des concessions.</li> <li>• Accent accru sur la formation et la planification de la relève</li> </ul>				



# ÉTATS FINANCIERS

**Direction de l'Aéroport international du  
Grand Moncton inc.**

Le 31 décembre 2020

# Table des matières

	<b>Page</b>
Rapport des auditeurs indépendants	19-20
États des résultats et de l'évolution de l'actif net	21
Bilan	22
État des flux de trésorerie	23
Notes complémentaires aux états financiers	24-36
Annexes afférentes aux produits et aux charges	37-38

# Rapport des auditeurs indépendants

Aux membres de la Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./Greater Moncton International Airport Authority Inc.

## Opinion

Nous avons procédé à un audit des états financiers de la Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./Greater Moncton International Airport Authority Inc., qui comprennent le bilan de l'exercice terminé en date du 31 décembre 2020 ainsi que les états des résultats et de l'évolution de l'actif et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, les notes complémentaires aux états financiers, de même que les principales conventions comptables.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Direction en date du 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada.

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers ». Nous sommes indépendants de la Direction, conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## Responsabilités de la direction et des personnes chargées de la gouvernance relativement aux états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Durant la préparation des états financiers, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si elle a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucun autre choix réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Moncton (Canada)  
Le 9 avril 2021



Comptables professionnels agréés

**Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./  
Greater Moncton International Airport Authority Inc.**  
**États des résultats et de l'évolution de l'actif net**

Exercice terminé le 31 décembre

**2020**

**2019**

Produits		
Aéronefs (page 37)	<b>3 874 550 \$</b>	6 713 163 \$
Aéroport (page 37)	<b>3 722 834</b>	5 133 461
	<b>7 597 384</b>	11 846 624
Produits du Fonds A.I.R., déduction faite des charges (note 11)	<b>1 983 676</b>	7 843 170
	<b>9 581 060</b>	19 689 794
Charges		
Salaires et avantages sociaux des employés (page 37)	<b>3 122 986</b>	3 410 255
Autres frais d'exploitation et d'administration (page 38)	<b>5 914 702</b>	6 841 518
Amortissement	<b>6 223 567</b>	5 648 478
Bail foncier (note 10a))	<b>5 765</b>	542 572
Intérêts sur le financement bancaire à terme	<b>801 933</b>	896 829
	<b>16 068 953</b>	17 339 652
Excédent des produits sur les charges	<b>(6 487 893) \$</b>	2 350 142 \$
Actifs nets, début d'exercice	<b>37 647 237 \$</b>	34 612 095 \$
Excédent des produits sur les charges	<b>(6 487 893)</b>	2 350 142
Réévaluation des gains actuariels (pertes)	<b>301 000</b>	685 000
Actifs nets, fin d'exercice	<b>31 460 344 \$</b>	37 647 237 \$

Voir les notes et les annexes jointes aux présents états financiers.

# Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./ Greater Moncton International Airport Authority Inc.

## Bilan

31 décembre

2020

2019

### Actifs

#### À court terme

Espèces et quasi-espèces	4 177 586 \$	8 003 913 \$
Débiteurs	1 226 709	1 483 583
Subventions et contributions discrétionnaires à recevoir	1 756 039	235 976
Fournitures et approvisionnements	153 402	156 401
Charges payées d'avance	146 087	208 454
	<b>7 459 823</b>	<b>10 088 327</b>
Encaisse affectée (note 3)	-	580 091
Excédent du régime de retraite (note 4)	3 207 000	2 782 000
Immobilisations (note 5)	49 464 131	51 684 244
	<b>60 130 954 \$</b>	<b>65 134 662 \$</b>

### Passifs

#### À court terme

Créditeurs (note 6)		
Fournisseurs	1 006 892 \$	1 412 253 \$
Capital	3 728 394	2 287 271
Produits perçus d'avance	35 901	170 770
Dépôts remboursables	179 323	154 324
Financement bancaire exigible à moins d'un an (note 7)	1 675 000	1 675 000
	<b>6 625 510</b>	<b>5 699 618</b>
Capital exigible du financement bancaire (note 7)	15 084 484	14 231 250
	<b>21 709 994</b>	<b>19 930 868</b>
À long terme		
Indemnités de départ	498 116	544 057
Financement bancaire à terme (note 7)	6 462 500	7 012 500
	<b>6 960 616</b>	<b>7 556 557</b>
	<b>28 670 610</b>	<b>27 487 425</b>
<b>Actifs nets</b>	<b>31 460 344</b>	<b>37 647 237</b>
	<b>60 130 954 \$</b>	<b>65 134 662 \$</b>

Engagements (note 10)

Au nom du conseil d'administration



Nancy Whipp, Administratrice



Janice Lirette Evers, Administratrice

Voir les notes et les annexes jointes aux présents états financiers.

# Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./ Greater Moncton International Airport Authority Inc.

## État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre

2020

2019

Augmentation (baisse) des espèces et quasi-espèces

### Exploitation

Excédent des produits sur les charges	(6 487 893) \$	2 350 142 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement	6 223 567	5 648 478
Perte (gain) sur la disposition	(4 050)	251 112
Charge au titre du régime de retraite (note 4)	37 000	63 000
	(231 376)	8 312 732
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 9)	(238 931)	(387 996)
Prestations au titre du régime de retraite (note 4)	(161 000)	(225 000)
	(631 307)	7 699 736

### Financement

Remboursement du financement bancaire	(1 675 000)	(5 175 000)
Fonds provenant d'un nouveau financement	1 978 234	-
Variation du capital à verser	1 441 123	2 168 347
	1 744 357	(3 006 653)

### Investissement

Variation de l'encaisse affectée, nette	580 091	6 021 432
Produit tiré de la disposition des actifs	4 050	55 555
Véhicules	-	(762 078)
Équipement	(1 371)	(78 780)
Infrastructure	(7 051 859)	(6 279 254)
Nouvelle aérogare	(2 073 107)	(2 564 241)
Subventions et contributions discrétionnaires	3 602 819	1 597 850
	(4 939 377)	(2 009 516)

Augmentation des espèces et quasi-espèces (3 826 327) 2 683 567

Espèces et quasi-espèces

Début d'exercice	8 003 913	5 320 346
Fin d'exercice	4 177 586 \$	8 003 913 \$

Voir les notes et les annexes jointes aux présents états financiers.

---

# Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./ Greater Moncton International Airport Authority Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2020

---

### 1. Nature des activités

La Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc. (DAIGM)/Greater Moncton International Airport Authority (GMIAA) Inc. a été constituée en société sans capital-actions le 22 juin 1995, au titre de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes. La DAIGM est exonérée d'impôt sur le revenu en vertu de la Loi relative aux cessions d'aéroports. Tous ses revenus sont réinvestis dans l'exploitation et le développement de l'aéroport.

La DAIGM est régie par un conseil d'administration dont les membres sont nommés par les municipalités de Moncton, de Riverview et de Dieppe, les gouvernements fédéral et provincial, la Chambre de commerce pour le Grand Moncton, la Corporation de développement économique pour les villes de Dieppe, Moncton et Riverview et le conseil d'administration de la DAIGM, conformément aux qualifications requises par les règlements administratifs.

La DAIGM, les Services aéroportuaires du Grand Moncton (SAGM) Itée et Vantage Airport Group Ltd. (« Vantage ») ont conclu le 31 août 2001 (note 10c) une entente relative à des services de gestion.

---

### 2. Résumé des principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été dressés conformément à la partie III des normes comptables du Canada pour les organismes sans but lucratif. Les principales conventions comptables choisies par la DAIGM et appliquées aux états financiers sont les suivantes:

#### Comptabilité par fonds

La DAIGM suit la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour la comptabilité des produits et des charges. Toutes les activités sont comptabilisées dans le fonds d'administration général.

#### Constatation des produits

Les redevances d'atterrissage, les redevances d'aérogare et les revenus de stationnement sont constatés en fonction de l'utilisation des installations de l'aéroport. Les recettes tirées des concessions sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice et sont calculées en appliquant les pourcentages convenus des ventes affichées par les concessionnaires, sous réserve des loyers minimums garantis. Les produits provenant des locations (et des permis) sont constatés sur la durée des baux, des licences et des permis. Les frais d'améliorations aéroportuaires (FAA), déduction faite des charges de perception, sont constatés mensuellement en fonction des billets d'avion vendus. Les produits perçus d'avance comprennent les montants excédentaires reçus au cours de l'exercice financier en sus du montant de garantie minimale consentie par les agences de location de voitures. La reconnaissance de ces montants excédentaires à titre de produits perçus d'avance se fonde sur une évaluation effectuée le 30 juin annuellement portant sur les activités de toutes ces agences pendant l'ensemble de l'exercice.

#### Aide gouvernementale

La DAIGM reconnaît l'aide gouvernementale à l'égard des dépenses courantes dans l'état des résultats. Lorsqu'il est spécifié que l'aide gouvernementale se rapporte à des dépenses futures, la DAIGM reporte l'aide et la comptabilise dans l'état des résultats lorsque les dépenses connexes sont engagées. Lorsque l'aide gouvernementale est liée à l'acquisition d'immobilisations, la DAIGM déduit l'aide du coût de l'immobilisation connexe.

---

# Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./ Greater Moncton International Airport Authority Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2020

---

### 2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

En 2019, la Société a conclu un accord de contribution pluriannuel avec le gouvernement fédéral ( « Gouvernement » ) représenté par le ministre des Transports pour un projet visant à éliminer les goulets d'étranglement et à permettre la croissance dans le cadre du programme du Fonds national des corridors commerciaux. L'accord a débuté le 12 décembre 2019 et s'étend sur une période de deux ans se terminant le 31 juillet 2021 qui a été modifié pour se terminer le 31 juillet 2024. Les demandes de remboursement en vertu de l'accord sont soumises au gouvernement une fois que la facture correspondante a été payée. L'accord de contribution finance 50 % des dépenses admissibles jusqu'à un maximum de 8 343 152 \$. La DAIGM a comptabilisé un financement de 3 526 351 \$ (2019 - 16 048 \$) en tant que réduction du coût de l'immobilisation connexe. Au 31 décembre 2020, la DAIGM a enregistré une créance sur le gouvernement de 1 563 981 \$ (2019 - 16 048 \$) relative aux dépenses admissibles et aux retenues de garantie se rapportant à 2020.

Des contributions gouvernementales non remboursables de 1 596 533 \$ (2019 - 1 817 777 \$) par le biais du programme de recapitalisation du système de contrôle des bagages enregistrés (CBE) de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien pour les actifs de contrôle de la sécurité ont été comptabilisées comme une réduction du coût de l'actif connexe. Au 31 décembre 2020, la DAIGM a enregistré une créance sur le gouvernement de 192 058 \$ (2019 - néant) relative aux dépenses admissibles et aux retenues de garantie se rapportant à 2020.

### Espèces et quasi-espèces

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, la DAIGM a déterminé que les espèces et quasi-espèces se composent de l'encaisse, des soldes bancaires, déduction faite des découverts, ainsi que des instruments à court terme très liquides du marché monétaire dont le terme initial est égal ou inférieur à trois mois. Les emprunts bancaires et l'encaisse affectée sont considérés comme des activités de financement.

---

# Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./ Greater Moncton International Airport Authority Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2020

---

### 2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

#### Fournitures et approvisionnements

Les fournitures et approvisionnements sont présentés au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette et représentent les articles utilisés pour l'entretien des pistes et de l'équipement. Le coût est déterminé selon la méthode premier entré, premier sorti.

#### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

Infrastructure côté piste	5 % - 33,33 %
Équipement	10 % - 33,33 %
Infrastructure côté ville	2,5 % - 10 %
Véhicules	5 % - 10 %
Nouvelle aérogare	2,5 % - 33,33 %
Rénovations de l'ancienne aérogare	10 % - 33,33 %

Les subventions visant l'acquisition d'immobilisations viennent en déduction du coût des biens immobiliers.

#### Avantages sociaux futurs

La DAIGM utilise la méthode de la constatation immédiate pour comptabiliser ses régimes de retraite à prestations déterminées. Les obligations au titre des prestations constituées sont déterminées à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des services, laquelle intègre la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution des niveaux de salaire, l'augmentation d'autres coûts, l'âge de retraite des employés et d'autres facteurs actuariels. Les obligations au titre des prestations constituées sont déterminées à l'aide des rapports d'évaluation actuariels les plus récents aux fins de financement.

Les actifs du régime de retraite sont évalués à leur juste valeur.

La DAIGM constate l'excédent du régime de retraite, qui est le montant net des obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs du régime, sur le bilan.

Les réévaluations et les autres postes sont directement comptabilisés dans les actifs nets. Une provision pour moins-value est reconnue pour limiter l'actif au titre des prestations définies comptabilisé au bilan pour tout surplus de l'excédent du régime par rapport à l'avantage futur prévu que la DAIGM s'attend à réaliser à partir de l'excédent du régime.

---

# Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./ Greater Moncton International Airport Authority Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2020

---

### 2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

#### Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la Direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur la présentation des montants de l'actif, du passif, des engagements et des éventualités à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges présentés pour l'exercice considéré. Ces estimations et hypothèses comprennent notamment la durée de vie utile des immobilisations, les ajustements d'évaluation, les provisions pour éventualités, les hypothèses liées au régime de pension, les swaps de taux d'intérêt ainsi que les indemnités de départ. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Le cas échéant, les ajustements seront reflétés dans les résultats de l'exercice au cours duquel les estimations seront révisées.

#### Instruments financiers dérivés

L'exposition de la DAIGM aux risques liés aux taux d'intérêt découle des fluctuations de ces taux. La DAIGM utilise des instruments dérivés, comme des swaps de taux d'intérêt, pour réduire son exposition aux risques liés aux taux d'intérêt, en ce qui concerne ses prêts bancaires avec taux variables. Les ententes conclues permettent de convertir les taux d'intérêt variables en taux fixes. La DAIGM a désigné chaque swap de taux d'intérêt comme couverture de flux de trésorerie, en adoptant la comptabilité de couverture pour consigner ces swaps de taux d'intérêt, conformément aux normes comptables pour les OSBL. La DAIGM n'est donc pas tenue de comptabiliser la juste valeur des dérivés des swaps des taux d'intérêt. Les ententes relatives aux swaps des taux d'intérêt supposent l'échange périodique de paiements sans l'échange du montant principal notionnel sur lequel les paiements sont basés, et ceux-ci sont comptabilisés comme un ajustement des charges d'intérêt sur l'instrument d'emprunt couvert. Le montant connexe à payer, ou les créances des contreparties sont compris comme un ajustement aux intérêts courus.

---

3. Encaisse affectée	2020	2019
Fonds AIR aux fins d'immobilisations	- \$	580,091 \$

---

### 4. Excédent du régime de retraite

La DAIGM est un employeur participant au régime de retraite du Conseil des aéroports du Canada (le « régime du CAC »), régime de retraite à entreprises multiples. Le régime assure des prestations déterminées aux employés qui, dans le cadre de leur emploi, ont été transférés du gouvernement du Canada. Le régime du CAC offre également un régime à cotisations déterminées à tous les autres employés de la DAIGM.

Le gouvernement du Canada est tenu de respecter la totalité des prestations de retraite constituées avant le transfert en date du 1er septembre 1997. Le régime du CAC a la responsabilité de verser toutes les prestations de retraite constituées à compter de la date du transfert.

La provision pour moins-value pour 2020 a été calculée comme la différence entre l'actif du régime à prestations définies et une limite basée sur la prestation future attendue qui sera disponible pour la DAIGM.

# Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./ Greater Moncton International Airport Authority Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2020

### 4. Excédent du régime de retraite (suite)

Voici de l'information sur le régime de retraite à prestations déterminées du CAC :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Obligation au titre des prestations constituées	<b>(6 990 000) \$</b>	(6 881 000) \$
Juste valeur du marché des actifs du régime	<b>10 628 000</b>	9 663 000
Situation de capitalisation - excédent du régime	<b>3 638 000 \$</b>	2 782 000 \$
Provision pour moins-value	<b>(431 000)</b>	-
	<b><u>3 207 000 \$</u></b>	<b><u>2 782 000 \$</u></b>

Le régime de retraite doit faire l'objet d'une évaluation de solvabilité dans le cadre du processus régulier de conformité réglementaire. À la suite d'une évaluation de solvabilité en date du 1<sup>er</sup> janvier 2020, le régime de retraite a un déficit de solvabilité d'environ 52 700 \$; des paiements mensuels spéciaux d'environ 10 540 \$ devront donc être effectués pendant 5 ans. Le 15 avril 2020, le ministère des Finances du Canada a annoncé un allègement temporaire de la solvabilité pour le reste de l'année 2020 pour les régimes de retraite à prestations déterminées sous réglementation fédérale. En raison de ces mesures, les paiements spéciaux de solvabilité qui sont devenus exigibles du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 20 décembre 2020 ont été réduits à zéro. La DAIGM a versé 2 635 \$ en paiements spéciaux en 2020.

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Charge nette au titre du régime de retraite	<b>35 000 \$</b>	63 000 \$
Cotisations patronales	<b>161 000</b>	225 000
Cotisations salariales	<b>27 000</b>	29 000
Prestations versées	<b>265 000</b>	494 000

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour calculer les obligations au titre des prestations constituées de la DAIGM sont les suivantes :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Taux d'actualisation	<b>4,5 %</b>	4,5 %
Taux d'augmentation des salaires	<b>2,5 %</b>	2,5 %
Taux d'inflation	<b>2,0 %</b>	2,0 %
Taux de mortalité	<b>MRC</b>	MRC

La valeur actuarielle des prestations accumulées en vertu du régime pour l'exercice financier 2020 repose sur l'obligation établie par extrapolation par les actuaires. L'évaluation formelle la plus récente a été effectuée par les actuaires en date du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Selon les actuaires, l'écart entre le résultat financier obtenu et l'extrapolation proposée aurait été négligeable s'ils avaient effectué une évaluation formelle en date du 31 décembre 2020. Les actuaires doivent déposer leur prochain rapport d'évaluation le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

---

# Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./ Greater Moncton International Airport Authority Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2020

---

#### 4. Excédent du régime de retraite (suite)

	Pourcentage des actifs du régime	
Composition des actifs du régime de prestations déterminées :	2020	2019
Titres de capitaux propres	63,7 %	59,9 %
Titres de créance	33,2 %	32,5 %
Autre	3,1 %	7,6 %
	<hr/>	<hr/>
	100,0 %	100,0 %

La DAIGM a de plus cotisé 128 815 \$ (2019 – 131 192 \$) à un régime à cotisations déterminées pour les employés pendant l'année.

---

**Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./  
Greater Moncton International Airport Authority Inc.**  
**Notes complémentaires aux états financiers**

31 décembre 2020

**5. Immobilisations**

	Coût	Subventions discrétionnaires et contributions appliquées	Amortissement cumulé	2020 Valeur comptable nette
Infrastructure côté piste*	55 700 825	(14 980 471)	(23 018 104)	<b>17 702 250</b>
Équipement	2 435 299	(186 921)	(1 985 088)	<b>263 290</b>
Infrastructure côté ville**	28 373 773	(8 141 355)	(4 385 948)	<b>15 846 470</b>
Véhicules	7 867 500	(136 552)	(5 576 454)	<b>2 154 494</b>
Nouvelle aérogare**	34 850 431	(6 864 560)	(14 500 597)	<b>13 485 274</b>
Rénovations de l'ancienne aérogare**	1 277 204	(495 356)	(769 495)	<b>12 353</b>
Immobilisations en cours de construction	-	-	-	-
	<b>130 505 032 \$</b>	<b>(30 805 215) \$</b>	<b>(50 235 686) \$</b>	<b>49 464 131 \$</b>

	Coût	Subventions discrétionnaires et contributions appliquées	Amortissement cumulé	2019 Valeur comptable nette
Infrastructure côté piste*	55 701 667	(14 980 471)	(19 360 112)	<b>21 361 084</b>
Équipement	2 433 927	(186 921)	(1 877 298)	<b>369 708</b>
Infrastructure côté ville**	21 200 474	(4 598 957)	(3 586 438)	<b>13 015 079</b>
Véhicules	7 925 163	(136 552)	(5 117 843)	<b>2 670 768</b>
Nouvelle aérogare**	31 020 340	(4 127 916)	(13 367 744)	<b>13 524 680</b>
Rénovations de l'ancienne aérogare**	1 277 204	(495 356)	(760 343)	<b>21 505</b>
Immobilisations en cours de construction (note 10d))	2 556 226	(1 834 806)	-	<b>721 420</b>
	<b>122 115 001 \$</b>	<b>(26 360 979) \$</b>	<b>(44 069 778) \$</b>	<b>51 684 244 \$</b>

\*\* Ces immobilisations sont considérées comme des améliorations locatives en vertu du bail foncier de soixante ans avec le gouvernement du Canada.

# Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./ Greater Moncton International Airport Authority Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2020

### 6. Crédoiteurs

Les remises du gouvernement fédéral de 3 867 \$ (2019 – 3 060 \$) pour l'indemnisation des travailleurs sont incluses dans les crédoiteurs. Il n'y a aucun montant à payer pour la TVH.

### 7. Financement bancaire à terme

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Prêt à terme consenti par la CIBC, amorti jusqu'en septembre 2032, portant intérêt au taux des acceptations bancaires de 0,45 % par an, renouvelé tous les 30 jours. Il y a un swap de taux d'intérêt avec un taux fixe de 3,36 % par an (montant initial de 11 M\$). Les paiements en capital sont des versements trimestriels de 137 500 \$.	<b>6 325 000</b>	6 875 000
Prêt à terme de la CIBC, arrivant à échéance en décembre, portant intérêt au taux des acceptations bancaires de 0,83 % par an, renouvelé tous les 30 jours. Il y a un swap de taux d'intérêt avec un taux fixe de 2,66 % par an (montant initial de 11 M\$). Les paiements en capital sont des versements trimestriels de 137 500 \$.	<b>7 012 500</b>	7 562 500
Prêt à terme consenti par la CIBC, amorti jusqu'en décembre 2034, portant intérêt au taux des acceptations bancaires de 0,45 % par an, renouvelé tous les 30 jours. Il y a un swap de taux d'intérêt avec un taux fixe de 3,05 % par an (montant initial de 11,5 M\$). Les paiements en capital sont des versements trimestriels de 143 750 \$.	<b>7 906 250</b>	8 481 250
Prêt à terme de la CIBC autorisé jusqu'à une limite de 3 747 500 \$ amorti jusqu'en décembre 2036 au taux d'acceptation bancaire plus 0,45 % par an renouvelé tous les 30 jours. La totalité du montant autorisé n'a pas été avancée au 31 décembre 2020. Il existe un échange de taux d'intérêt prenant effet le 1er octobre 2021 avec un taux fixe de 1,52 % par an. Il y a une période d'intérêt seulement de 12 mois se terminant en janvier 2022. Les remboursements de capital à partir de 2022 sont des versements trimestriels de 62 458 \$.	<b>1 978 234</b>	-
	<b>23 221 984</b>	22 918 750
Moins la tranche à court terme	<b>1 675 000</b>	1 675 000
Moins la tranche exigible	<b>15 084 484</b>	14 231 250
Exigibles au-delà d'un an	<b>6 462 500 \$</b>	7 012 500 \$

# Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./ Greater Moncton International Airport Authority Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2020

### 7. Financement bancaire à terme (suite)

À titre de garantie pour les prêts à terme de la CIBC, la DAIGM a fourni l'hypothèque sur propriété louée en vertu du bail entre la DAIGM et Sa Majesté la Reine du Canada, représentée par le ministre des Transports, en date du 1<sup>er</sup> septembre 1997. Il s'agit d'un contrat de garantie générale visant tous les avoirs de la DAIGM. La DAIGM ne respecte pas ses clauses restrictives en matière de dette pour 2020 et a reçu une dispense de la CIBC à cet égard pour 2020.

Voici les versements en capital estimatifs :

2021	1 675 000 \$
2022	1 924 833
2023	1 924 833
2024	1 924 833
2025	1 924 833

### 8. Passif d'instruments financiers

La DAIGM a conclu trois swaps de taux d'intérêt d'un montant notionnel total de 21 243 750 \$ (31 décembre 2019 – 22 918 750 \$). La DAIGM a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture à ces instruments (voir la note 2 « Instruments financiers dérivés »). Le 31 décembre 2020, les swaps de taux d'intérêt avaient une valeur de (1 967 185 \$) (31 décembre 2019 - (1 001 287 \$)).

La DAIGM a deux échanges de taux d'intérêt à terme dont les dates de début sont le 2 octobre 2021 et le 30 juin 2022 avec un montant notionnel total de 9 247 500 \$ (31 décembre 2019 - néant). Au 31 décembre 2020, les échanges de taux d'intérêt à terme ont été évalués à (171 726 \$) (31 décembre 2019 - néant).

### 9. Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

	2020	2019
Débiteurs	256 874 \$	\$ (236 730) \$
Fournitures et approvisionnements	2 999	(21 939)
Charges payées d'avance	67 367	(16 938)
Créditeurs - Fournisseurs	(405 361)	(121 869)
Dépôts remboursables	25 000	-
Produits perçus d'avance	(134 869)	(15 668)
Indemnités de départ	(45 941)	25 148)
	<b>(238 931) \$</b>	<b>(387 996) \$</b>

---

# Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./ Greater Moncton International Airport Authority Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2020

---

### 10. Engagements

- a) Le 1er septembre 1997, la DAIGM a signé une entente avec le gouvernement du Canada pour le transfert du contrôle de l'aéroport de Moncton à la DAIGM. La DAIGM a également signé un bail foncier avec le gouvernement du Canada (le « Locateur ») entrant en vigueur à cette même date et visant la location des installations aéroportuaires par la DAIGM pendant une période initiale de soixante ans. Une option de renouvellement de vingt ans est disponible, mais la DAIGM aura l'obligation de restituer le contrôle de l'aéroport de Moncton au gouvernement du Canada à la fin de la période de renouvellement, à moins qu'une entente de prolongation ne soit conclue.

Le bail accordait une période sans loyer à la DAIGM jusqu'au 31 décembre 2015. À partir du 1er janvier 2016, l'aéroport doit faire des paiements de loyer annuels au Locateur selon une formule tenant compte des recettes annuelles brutes, conformément au bail. Le 31 mars 2020, le gouvernement du Canada a annoncé une dispense de loyer pour la période de mars 2020 à décembre 2020 dans le cadre du Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19. Le 30 décembre 2020, le gouvernement du Canada a confirmé une dispense de loyer supplémentaire pour les années de location 2021, 2022 et 2023 dans le cadre du plan d'aide en réponse à la pandémie de la COVID-19.

- b) En août 1995, le gouvernement du Canada a effectué une évaluation environnementale de la propriété de l'aéroport du Grand Moncton, connue sous le nom de Rapport de l'étude préliminaire sur l'environnement. Ce rapport visait au départ à déterminer l'étendue du problème des substances dangereuses tel qu'il se posait au mois d'août 1995. La période d'évaluation a été prolongée jusqu'au 1er septembre 1997, date du transfert. L'article 37 du bail principal de l'aéroport permettra de déterminer à qui incomberait la responsabilité de prendre des mesures correctives, le cas échéant.

Toute obligation qui surviendrait à l'avenir quant à des dommages causés par des substances dangereuses avant le transfert à la DAIGM en date du 1er septembre 1997 incombe au gouvernement du Canada. La DAIGM est responsable de tout dommage environnemental causé par des substances dangereuses après la date du transfert.

- c) La DAIGM, les Services aéroportuaires du Grand Moncton (SAGM) ltée et Vantage Airport Group Ltd. (« Vantage ») ont conclu le 31 août 2001 une entente relative à des services de gestion et d'assistance pour une période de vingt-trois ans. Ladite entente prendra fin dans 4 ans. La DAIGM souhaite que l'aéroport soit géré et exploité de manière sûre et efficace tout en assurant la promotion et le développement des services aéroportuaires dans l'intérêt de la viabilité commerciale de l'aéroport et donc du développement économique global de la région du Grand Moncton. Les frais annuels de services de gestion et d'assistance, qui se rapportent au personnel et aux autres ressources que Vantage consacre à ses activités, sont approuvés chaque année par le conseil d'administration de la DAIGM et comprennent des frais mensuels plus un incitatif au rendement (page 38).
- d) La DAIGM s'est engagée à acheter un véhicule de sauvetage et de lutte contre les incendies d'aéronef (SLIA) en 2021.

# Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./ Greater Moncton International Airport Authority Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2020

11. Résultats du fonds AIR	2020	2019
Le 1 <sup>er</sup> octobre 1998, la Direction a mis en place le Fonds Amélioration des infrastructures et reconstruction (Fonds AIR) dans le but de financer des projets d'infrastructure comme la reconstruction des pistes, la nouvelle aérogare ainsi que d'autres projets jugés utiles par la DAIGM.		
Redevances perçues	2 133 627 \$	8 341 155 \$
Intérêts	8 115	93 894
	<b>2 141 742</b>	8 435 049
Taxes de manutention	<b>(158 066)</b>	(591 879)
Excédent des produits sur les charges	<b>1 983 676 \$</b>	7 843 170 \$

## 12. Instruments financiers

Selon la DAIGM, tout contrat constituant un actif financier, un passif ou un instrument de capitaux propres représente un instrument financier. Les instruments financiers de la DAIGM sont composés des espèces et des quasi-espèces, des créances, de l'encaisse affectée, des sommes à payer, du financement bancaire et des instruments financiers passifs.

La DAIGM évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur ajustée selon les coûts des transactions. Les coûts de transaction liés aux instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à leur juste valeur sont comptabilisés dans l'état des résultats lors de l'évaluation initiale. La DAIGM évalue ensuite l'ensemble de ses instruments financiers au coût amorti, à l'exception des dérivés qui sont évalués à la juste valeur.

La DAIGM dispose d'un cadre complet de gestion des risques afin de surveiller, d'évaluer et de gérer les principaux risques encourus pour les instruments financiers. Les risques liés aux instruments financiers sont les suivants : risque du marché, risque de crédit et risque d'illiquidité. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la DAIGM n'est pas exposée à d'autres risques liés aux instruments financiers.

### a) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Il existe trois types de risques : risque de change, risque de taux d'intérêt et risque sur capitaux propres. La DAIGM n'est pas exposée à des risques importants liés au change et aux capitaux propres.

#### (i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt vise les pertes financières éventuelles survenues en raison du changement des taux d'intérêt. Les éléments de passif financier à taux d'intérêt variable figurent parmi les instruments financiers susceptibles d'entraîner pour la DAIGM des risques de taux d'intérêt. La DAIGM dispose actuellement d'une marge de crédit de 5,0 millions de dollars et de prêts à terme de 21,2 millions de dollars qui sont sujets au risque de taux d'intérêt en raison de taux variables. La DAIGM utilise donc des swaps de taux d'intérêt pour gérer une partie du risque lié au taux d'intérêt variables. Le 31 décembre 2020, le montant notionnel lié aux swaps de taux d'intérêt était de 21,2 millions de dollars.

---

# Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./ Greater Moncton International Airport Authority Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2020

---

### 12. Instruments financiers (suite)

#### b) Risque de crédit

Le risque de crédit fait référence au risque que survienne une perte imprévue si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Les instruments financiers de la DAIGM exposés au risque de crédit comprennent les comptes débiteurs. La DAIGM atténue le risque de crédit lié à ses créances clients en établissant des politiques d'approbation de crédit et une procédure de surveillance régulière. Elle considère généralement comme solide la qualité du crédit de ses actifs financiers qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés. Le risque de crédit est atténué en raison du nombre restreint de clients.

La Direction revoit tous les trimestres la provision pour créances douteuses. La DAIGM met à jour son estimation de la provision pour créances douteuses en fonction des antécédents des clients.

#### c) Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité se pose lorsque la DAIGM ne dispose pas d'espèces suffisantes pour satisfaire aux éléments du passif venant à échéance. La DAIGM possède une facilité de crédit afin d'avoir suffisamment de fonds pour satisfaire à toute exigence financière actuelle ou future prévisible, et ce, à un coût raisonnable.

---

### 13. Marge de crédit

La DAIGM dispose d'une marge de crédit d'exploitation de 5 millions de dollars portant intérêt au taux préférentiel minoré de 1 %. À titre de garantie, la DAIGM fournit l'hypothèque sur propriété louée en vertu du bail foncier entre la DAIGM et Sa Majesté la Reine du Canada, représentée par le ministre des Transports, en date du 1<sup>er</sup> septembre 1997.

---

### 14. Chiffres comparatifs

Les chiffres comparatifs ont été retraités en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice courant.

---

---

# Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./ Greater Moncton International Airport Authority Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2020

---

### 15. La COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'épidémie de la COVID-19 était une pandémie, ce qui a amené les gouvernements du monde entier, y compris les gouvernements canadiens et provinciaux, à adopter des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. Ces mesures, qui comprennent la mise en œuvre d'interdictions de voyager, de périodes de quarantaine auto-imposées et de distanciation physique, ont causé des perturbations importantes aux entreprises dans le monde et au Canada, entraînant un ralentissement économique. En raison de la pandémie, la DAIGM a connu une baisse importante de ses revenus. En réponse, l'Administration a réduit ses effectifs de 26 % et surveille de près ses coûts, ses projets d'immobilisations et ses dépenses afin de réduire l'impact des pertes de revenus potentielles. L'impact sur les flux de trésorerie d'exploitation, les niveaux de fonds de roulement et/ou les soldes de la dette, qui peuvent également avoir un impact direct sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la DAIGM à l'avenir, dépendra du moment où les opérations pourront reprendre aux niveaux pré-pandémiques. La situation est dynamique et la durée ultime et l'ampleur de l'impact sur l'économie et l'effet financier sur l'Autorité ne sont pas connus à l'heure actuelle.

En avril 2020, l'Administration a confirmé son admissibilité à recevoir du financement du gouvernement dans le cadre du programme de Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et s'est qualifiée pour un financement de 921 903 \$ dans le cadre de ce programme pour l'exercice 2020. À la date d'achèvement de ces états financiers, le gouvernement s'est engagé à exécuter le programme de SSUC jusqu'en juin 2021. Après la fin de l'exercice, la DAIGM s'est qualifiée pour un financement de 197 953 \$ dans le cadre de ce programme pour la période du programme se terminant le 13 février 2021.

---

**Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./  
Greater Moncton International Airport Authority Inc.**  
**Annexes afférentes aux états financiers**

Exercice terminé le 31 décembre

**Produits - Aéronefs**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Redevances d'atterrissage	<b>3 262 261 \$</b>	4 997 256 \$
Redevances d'aérogare	<b>612 289</b>	1 715 907
	<b><u>3 874 550 \$</u></b>	<b><u>6 713 163 \$</u></b>

**Produits - Aéroport**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Services d'urgence de l'aéroport	<b>42 900 \$</b>	166 500 \$
Concessions	<b>720 476</b>	1 664 337
Subventions fédérales	<b>921 903</b>	-
Intérêts	<b>71 326</b>	143 701
Divers	<b>22 348</b>	13 016
(Perte) gain sur la disposition des actifs	<b>4 050</b>	(251 112)
Stationnement	<b>734 501</b>	2 223 980
Recouvrement des frais encourus par les locataires	<b>225 477</b>	181 739
Recouvrement de l'impôt foncier encouru par les locataires	<b>373 933</b>	375 439
Loyer	<b>605 920</b>	615 861
	<b><u>3 722 834 \$</u></b>	<b><u>5 133 461 \$</u></b>

**Salaires et avantages sociaux des employés**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Salaires et traitements	<b>2 638 653 \$</b>	2 911 813 \$
Avantages sociaux	<b>484 333</b>	498 442
	<b><u>3 122 986 \$</u></b>	<b><u>3 410 255 \$</u></b>

**Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./  
Greater Moncton International Airport Authority Inc.**  
**Annexes afférentes aux états financiers**

Exercice terminé le 31 décembre

**Autres frais d'exploitation et d'administration**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Publicité et marketing	<b>110 303 \$</b>	366 235 \$
Créances irrécouvrables	-	4 915
Dépenses du conseil d'administration	<b>157 611</b>	183 433
Communications - téléphones/cellulaires	<b>63 956</b>	65 859
Contrat de services et contrats spéciaux	<b>290 048</b>	283 543
Électricité	<b>479 506</b>	526 950
Carburant	<b>336 109</b>	404 157
Assurances	<b>188 850</b>	168 526
Intérêts et frais bancaires	<b>47 850</b>	105 227
Services de conciergerie	<b>235 608</b>	265 394
Services de gestion et d'assistance	<b>817 453</b>	1 154 887
Fournitures et approvisionnements	<b>325 164</b>	352 593
Divers	<b>98 583</b>	210 212
Fournitures de bureau	<b>5 317</b>	10 708
Services professionnels et de consultation	<b>100 144</b>	81 111
Impôts fonciers	<b>1 046 688</b>	1 044 754
Réparations et entretien - Équipement	<b>211 039</b>	342 914
Réparations et entretien – Infrastructure	<b>685 368</b>	291 039
Services de sécurité	<b>627 449</b>	800 488
Déplacements	<b>20 168</b>	87 061
Services d'aqueduc et d'égout	<b>67 488</b>	91 512
	<b>5 914 702 \$</b>	<b>6 841 518 \$</b>